

- p. 32-33** Les bouées 1L de la Sèche Saint-Justan et 9L du banc de la Grande Savane, latérales tribord, sont lumineuses.
- p. 35, 40** La bouée latérale tribord FCB, qui marque la limite Nord du banc Foucambert, est lumineuse.
- p. 38** La bouée cardinale Nord PR est lumineuse.
- p. 55-57** Le plan d'eau central du Cul-de-Sac s'étend à 1 M à l'ENE de la pointe du Marin, marquée par une bouée latérale tribord lumineuse portant l'inscription P-N-M (Pointe Nord Marin).
- p. 98-99** Il a été défini une zone d'interdiction de mouillage, délimitée par le ponton de Saint-Pierre et 3 bouées de marques spéciales.
- p. 100** La digue Nord du port est marquée à son extrémité par une tourelle métallique verte portant un feu vert.
- p. 118** Dans la baie de la Soufrière, il existe maintenant des coffres (8) au Nord de la baie, à l'Est de la pointe Rochelle.
- p. 164** Pas d'eau et de gazole dans l'île de Mustique, mais on peut se ravitailler en glace au Basil's Bar.
- p. 170** Dans l'île de Canouan, à la jetée de Charlestown, une barge avec une citerne de 1 800 litres d'eau peut ravitailler les bateaux au mouillage au voisinage de la base Moorings. Appel sur canal 16.
- p. 175** Sur la carte : en lisière de la côte Ouest de Mayreau, entre les baies des Trois Anses et de Saline, l'éperon de roches de la pointe de Grand Col est balisé par une perche cardinale Ouest et non Est. Actuellement cette perche est provisoirement remplacée par une petite bouée rouge comme indiquée en page 176. Le point GPS de la balise de Grand Col est 12° 38,26'.
- p. 188** Le point GPS de la balise Grand de Coi (et non pas Grand Coy) est 12° 35,06'.
- p. 198** Plusieurs violentes tempêtes ont eu raison des palmiers de l'île de Sandy Cay. Il n'en reste plus qu'un seul. La beauté de ce site célèbre s'en trouve amoindrie.
- p. 215** Grenada Cruise Port, situé à 0,25 M au NNE de Fort George's Point, consiste en une jetée longue de 400 m, offrant 10 m d'eau le long de ses faces Nord et Sud. Un balisage latéral marque les limites de la zone draguée.

**Toutes ces corrections sont consultables sur :**  
**[www.pilotecotier.com](http://www.pilotecotier.com)**

**Pour faire part de vos observations :**  
**[contact@pilotecotier.com](mailto:contact@pilotecotier.com)**

- p. 32-33** Les bouées 1L de la Sèche Saint-Justan et 9L du banc de la Grande Savane, latérales tribord, sont lumineuses.
- p. 35, 40** La bouée latérale tribord FCB, qui marque la limite Nord du banc Foucambert, est lumineuse.
- p. 38** La bouée cardinale Nord PR est lumineuse.
- p. 55-57** Le plan d'eau central du Cul-de-Sac s'étend à 1 M à l'ENE de la pointe du Marin, marquée par une bouée latérale tribord lumineuse portant l'inscription P-N-M (Pointe Nord Marin).
- p. 98-99** Il a été défini une zone d'interdiction de mouillage, délimitée par le ponton de Saint-Pierre et 3 bouées de marques spéciales.
- p. 100** La digue Nord du port est marquée à son extrémité par une tourelle métallique verte portant un feu vert.
- p. 118** Dans la baie de la Soufrière, il existe maintenant des coffres (8) au Nord de la baie, à l'Est de la pointe Rochelle.
- p. 164** Pas d'eau et de gazole dans l'île de Mustique, mais on peut se ravitailler en glace au Basil's Bar.
- p. 170** Dans l'île de Canouan, à la jetée de Charlestown, une barge avec une citerne de 1 800 litres d'eau peut ravitailler les bateaux au mouillage au voisinage de la base Moorings. Appel sur canal 16.
- p. 175** Sur la carte : en lisière de la côte Ouest de Mayreau, entre les baies des Trois Anses et de Saline, l'éperon de roches de la pointe de Grand Col est balisé par une perche cardinale Ouest et non Est. Actuellement cette perche est provisoirement remplacée par une petite bouée rouge comme indiquée en page 176. Le point GPS de la balise de Grand Col est 12° 38,26'.
- p. 188** Le point GPS de la balise Grand de Coi (et non pas Grand Coy) est 12° 35,06'.
- p. 198** Plusieurs violentes tempêtes ont eu raison des palmiers de l'île de Sandy Cay. Il n'en reste plus qu'un seul. La beauté de ce site célèbre s'en trouve amoindrie.
- p. 215** Grenada Cruise Port, situé à 0,25 M au NNE de Fort George's Point, consiste en une jetée longue de 400 m, offrant 10 m d'eau le long de ses faces Nord et Sud. Un balisage latéral marque les limites de la zone draguée.

**Toutes ces corrections sont consultables sur :**  
**[www.pilotecotier.com](http://www.pilotecotier.com)**

**Pour faire part de vos observations :**  
**[contact@pilotecotier.com](mailto:contact@pilotecotier.com)**